

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 67 (1953)

Artikel: Corsier et la famille de Montet
Autor: Jéquier, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746083>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Corsier et la famille de Montet¹

par MICHEL JÉQUIER

Les liens entre la terre, la communauté et certaines familles s'expriment rarement en héraldique. En dehors des maisons féodales, je n'en connais pas d'exemple plus frappant que celui de la famille *de Montet* (de Montet dit Taverney ou Taverney) originaire de la paroisse de *Corsier* où, pendant quatre siècles, elle a joué un rôle important.

* * *

L'ancienne paroisse de Corsier, l'une des quatre de Lavaux — dont le territoire correspondait à l'actuel cercle de Corsier — était un fief de la famille de Blonay, sous la suzeraineté de l'évêque de Lausanne. Sa partie orientale constituait la vidamie de Châtel-St. Denis, fief qui au cours des siècles fut tenu par diverses familles et que nous retrouverons ci-dessous.

La cour de justice était formée de douze assesseurs et d'un curial, sous la présidence du châtelain; elle avait le droit de dernier supplice. Le Banneret, lui, dirigeait le conseil de paroisse, formé de douze conseillers dont un lieutenant et deux grands gouverneurs²).

Dès le XVI^e siècle, on trouve de nombreux membres de la famille de Montet gouverneurs, châtelains et bannerets de la paroisse de Corsier où ils avaient de nombreuses propriétés. Les liens entre cette famille et la paroisse ont toujours été particulièrement étroits³); les documents héraldiques dont nous disposons vont le confirmer de façon assez originale.



Fig. 1. Ecu sur la cloche de Corsier, 1583.

I. LES ARMES DE LA PAROISSE DE CORSIER.

Sur la grande cloche de l'église de Corsier (1583) on trouve un écu isolé portant un cœur (fig. 1). C'est sans doute le premier document aux armes, parlantes, de la paroisse. Sur la petite cloche, moderne, on voit les armes actuelles de la commune telles qu'elles figurent dans l'armorial des communes vaudoises⁴): d'argent au cœur de gueules soutenu d'une foi au naturel vêtue d'azur, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'argent.

L'évolution de ce blason au cours de ces trois siècles peut être reconstituée à l'aide de plusieurs documents.

¹) Communication présentée à l'assemblée générale de la Société Suisse d'Héraldique le 13 septembre 1952 au Château de Chillon.

²) Renseignements tirés de MOTTAZ, *Dictionnaire historique du Canton de Vaud*, Lausanne 1914. Cf. Robert MONOD: *L'Eglise paroissiale de Corsier*, Corseaux 1952.

³) Voir le *Livre de famille de Montet*, manuscrit de l'historien Albert de MONTET, aux mains de la famille. C'est de cet ouvrage particulièrement bien documenté que sont tirés la plupart des renseignements généalogiques et historiques qui suivent.

⁴) *Armorial des communes vaudoises*, par Fréd. DUBOIS, éd. Spes, Lausanne.

Au XVII^e siècle la paroisse de Corsier avait un sceau⁵⁾ dont l'écu portant un cœur sommé d'une étoile versée est surmonté d'un charmant cep de vigne (fig. 2), rappelant celui qui orne l'un des chapiteaux du chœur de l'église (fig. 3).



Fig. 2. Sceau de la paroisse de Corsier.

En 1705, nous trouvons deux écus de la paroisse portant de nouveau le cœur seul et donnant les émaux : parti et de gueules d'argent, au cœur de l'un à l'autre⁶⁾ (fig. 4).

Cependant, dès la fin du XVII^e siècle, ces armes très sobres se modifient, se compliquent : une carte du bailliage de Lausanne⁷⁾ attribuée à la paroisse de Corsier en 1678 un écu d'argent à deux roses de gueules, feuillées et tigées au naturel, mou-

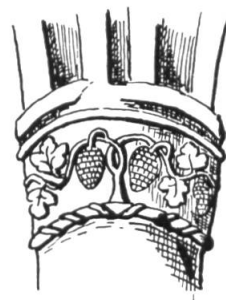


Fig. 3.
Chapiteau de
l'église de Corsier.

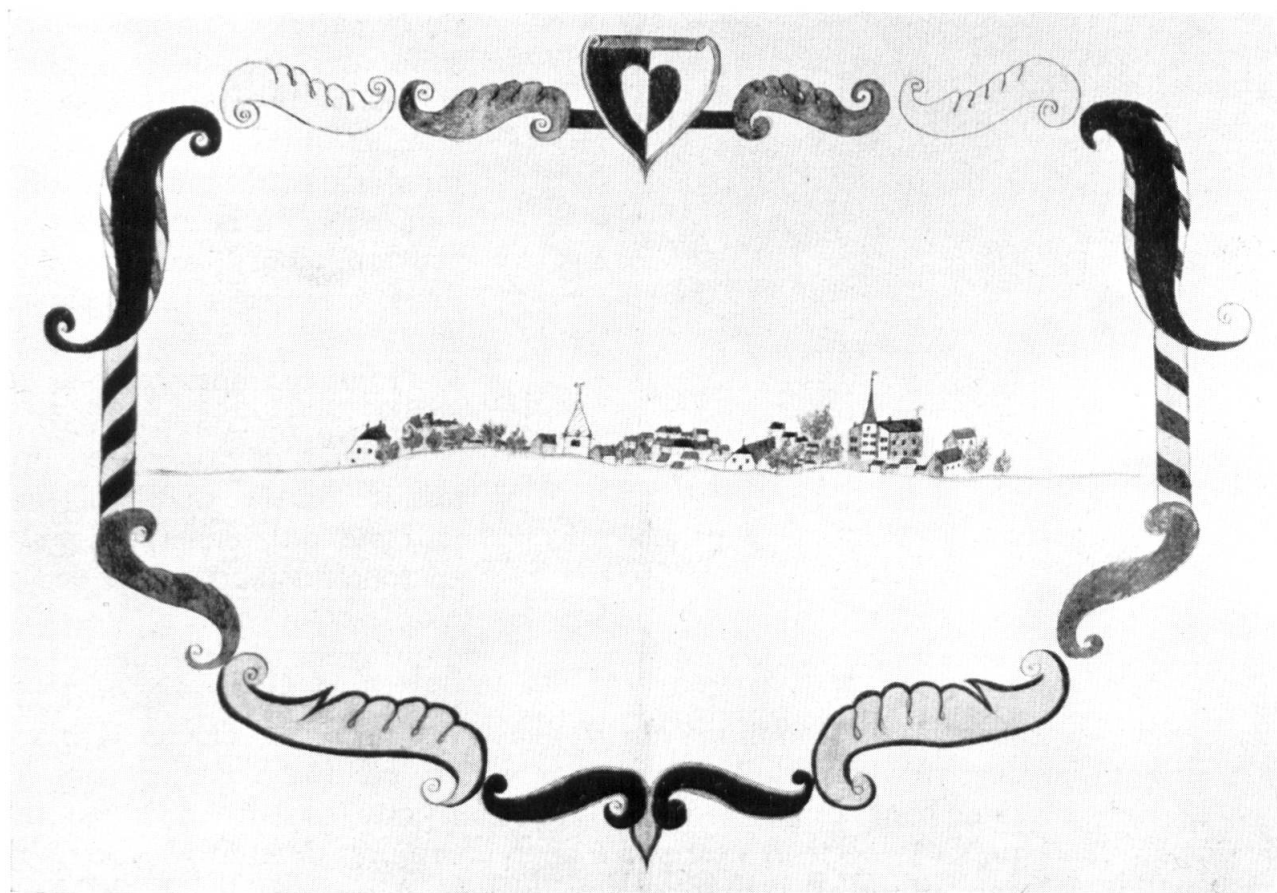


Fig. 4. Vue du village de Chardonne (plan de la paroisse de Corsier, 1705).

vantes d'un cœur de gueules soutenu par deux mains issant de nuées et accompagnées en pointe d'un mont de 3 coupeaux.

Sur un drapeau de 1742⁸⁾, écartelé jaune et noir avec une croix blanche

⁵⁾ La matrice de ce sceau, actuellement au médaillier cantonal, avait été lors de la Révolution conservée précieusement par le dernier banneret de la paroisse, Ferdinand Louis de Montet-Taverney (1746-1807) ; elle a été remise au musée historique par Marc de Montet (1822-1895). Je remercie M. Colin Martin, conservateur du médaillier, de m'en avoir laissé prendre des empreintes.

⁶⁾ Frontispices de volumes de plans de la paroisse de Corsier (A.C.V., G. II. 343, 1705, 1 et 2) : « vue des villages de Corsier et Corseaux du côté du lac » et « vue du village de Chardonne du côté du lac ». Il s'agit bien des armes de la paroisse puisqu'elles figurent sur les vues de divers villages faisant partie de la paroisse.

⁷⁾ Citée par Mottaz, art. Corsier ; nous n'avons pu retrouver ce document qui était probablement connu de F.-Th. Dubois puisque cet écu est reproduit dans le *Calendrier héraldique vaudois* de 1902.

⁸⁾ Aux archives communales de Corsier.

brochante, un écu peint en abîme porte d'argent au cœur de gueules soutenu d'une foi au naturel, au chef d'azur chargé de 3 étoiles du premier (fig. 5). La devise qui entoure le cartouche « concordia res parvae crescunt » semble bien donner raison à Mottaz ⁹⁾ qui admet qu'il s'agit probablement du drapeau d'une société de tir ou de chant ¹⁰⁾ qui, en modifiant l'écu de la paroisse, aura ainsi cherché à éviter



Fig. 5. Centre du drapeau de 1742.

une confusion héraldique. Si cette hypothèse est juste, il est assez curieux de relever l'erreur historique faite par ceux qui, au siècle passé, ont adopté comme armes communales celles d'une société locale au lieu de reprendre l'emblème primitif tout simple de la paroisse. La méconnaissance des documents authentiques — pourtant accessibles à celui qui ne craint pas de monter dans la tour de l'église — a abouti à la création d'un écu trop lourd, sans histoire, mais bien dans le style du siècle passé.

Pour terminer cette revue citons encore les armes de la commune de *Corseaux* (qui faisait partie de l'ancienne paroisse de Corsier) adoptées en 1900 : d'azur à deux étoiles d'or accompagnées en chef d'un cœur de gueules et en pointe d'un croissant du

deuxième ; et celles de la commune de *Jongny* : d'azur à la cloche d'argent accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un cœur du même (1924) ¹¹⁾.

Le cœur est donc bien la marque primitive et constante, parlante de la paroisse de Corsier. Isolé au XVI^e siècle, il s'est peu à peu vu entourer de multiples attributs qui lui ont ôté son allure et sa noblesse primitives, à mesure que l'héraldique s'abâtardissait. Il se trouve actuellement dans les armes de trois des communes de l'ancienne paroisse de Corsier.

II. LES ARMOIRIES DE LA FAMILLE DE MONTET.

La famille de Montet est citée à Jongny (dans la paroisse de Corsier) au XIII^e siècle et possédait des biens « au territoire de Montet ». Bientôt elle acquit des vignes et d'autres propriétés à Corsier où elle s'établit au milieu du XVI^e siècle

⁹⁾ *Loc. cit.*

¹⁰⁾ En 1746 fut fondée l'« honorable Société des chants de la paroisse de Corsier » (v. R. Monod, *op. cit.*). Nous ne savons si en 1742 s'était fondée une autre société.

¹¹⁾ Selon l'*Armorial des Communes vaudoises*, la cloche représente celle du collège de Jongny, datant de 1504 (et non 1501). Sur cette cloche, nous n'avons trouvé aucune marque héraldique.

et dont Pierre V devint grand gouverneur en 1552. A la suite de deux alliances successives (XV^e siècle) avec la famille Taverney, de Jongny également, et sans doute en raison des héritages importants qui en découlèrent¹²⁾, la famille s'intitule, dès le XV^e siècle : de Montet dit Taverney, ou simplement Taverney, ou encore Taverney alias de Montet. Cette coutume a subsisté jusque vers 1800. Nombreuse aux XVII^e et XVIII^e siècles, la famille a possédé les fiefs de la Paleyre et Fégely ainsi que la vidamie de Châtel-St. Denis. En 1662, elle devenait bourgeoise de Vevey. Presque tous ses membres ont pris part à l'administration de la paroisse de Corsier ; on y trouve plusieurs officiers de milice, quelques officiers en service étranger, deux pasteurs et enfin deux médecins réputés¹³⁾.



Fig. 6. Cachet de Jacques Taverney 1612.

Les premiers documents armoriés sont les sceaux du châtelain Jacques Taverney (mort en 1617) portant un calice isolé¹⁴⁾ puis adextré d'une croisette (fig. 6)¹⁵⁾. Il s'agit peut-être là des armes primitives de la famille, mais une autre hypothèse paraît plus vraisemblable : le calice serait la marque héraldique des Taverney dont Jacques paraît avoir toujours porté le nom seul. En effet, il existe dans l'église de Corsier une clé de voûte portant aussi un calice, très maladroitement sculpté mais bien reconnaissable (fig. 7). Or, cette sculpture, qu'on peut dater du XV^e siècle, décore la chapelle latérale où, en 1621, Adam de Montet dit Taverney (fils de Jacques ci-dessus) recevait de LL.EE. de Berne concession d'une tombe familiale¹⁶⁾ ; on peut admettre qu'il s'agit d'une ancienne chapelle Taverney dont on aura ainsi renouvelé plus tard le droit de sépulture aux descendants de cette famille éteinte. On ne comprendrait en effet guère la présence d'un écu de Montet dans une chapelle concédée seulement 200 ans plus tard à cette famille¹⁷⁾.

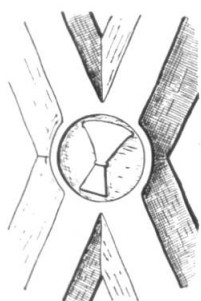


Fig. 7. Clé de voûte de l'église de Corsier.

En 1620 apparaissent les armes qui seront dès lors — avec diverses modifications — le blason de la famille, celui qui fait le lien avec la paroisse et avec le pays.

Le sceau d'Adam de Montet dit Taverney († 1637), châtelain en la paroisse de Corsier, porte un cœur surmonté d'une croisette entre deux étoiles et soutenu de deux ceps de vigne fruités plantés sur un mont de trois coupeaux. En cimier, une aigrette et deux plumes d'autruche (fig. 8)¹⁸⁾. Les émaux sont donnés par un vitrail, actuellement disparu, dont on a conservé la description¹⁹⁾ :



Fig. 8. Cachet d'Adam de Montet, 1620.

« Dans une vitre de l'église de Corsier on voit les armes comme suit : d'argent au cœur de gueules surmonté de deux étoiles et d'une croix d'or avec deux seps de vigne de sinople et ses raisins pendants de gueules. Le casque ouvert de face et des plumes naissantes du casque. Devise : A Dieu mon cœur monte 1621, avec les mots : Adam de Montet dit Taverney et noble Madeleine de Crousaz sa femme, noble Matthié de Gruffy sa jadis femme 1621. »

¹²⁾ Ces deux alliances marquent l'extinction de cette famille Taverney.

¹³⁾ Dont le dernier de la famille à habiter la région, le Dr Charles de Montet († 1951).

¹⁴⁾ Signalé par D.-L. GALBREATH, *Armorial vaudois*.

¹⁵⁾ A. F. de Montet, N° 205, 17 novembre 1612.

¹⁶⁾ Ce caveau a été employé comme sépulture jusqu'à la fin du XVIII^e siècle ; je n'ai pu, malgré divers sondages dans le plancher actuel, retrouver la dalle qui fermait cette tombe.

¹⁷⁾ Un autre argument enfin pourrait être invoqué si l'on voulait voir dans l'écu au calice les armes parlantes de la famille Taverney (taverne).

¹⁸⁾ A. F. de Montet, N° 206, du 17 avril 1620.

¹⁹⁾ Clavel de Ropraz, voir *Armorial vaudois*. Mêmes armes sur un tableau généalogique de Crousaz (XVIII^e s.).

Ces armes sont intéressantes, car elles forment une heureuse combinaison de celles de la paroisse de Corsier (cœur, étoile, cep de vigne qui figure en dehors de l'écu sur le sceau de la paroisse et qui se trouve sur un des chapiteaux de l'église) dont Adam était châtelain et d'une pièce (la croix) rappelant le sceau de son père et faisant avec la devise un charmant jeu de mots : devise réellement parlante illustrée par des armes véritablement descriptives. L'originalité et la fraîcheur de cette composition héraldique doivent être relevées et n'ont sans doute guère d'équivalents.



Fig. 9. Cachet de Jean de Montet, 1660.

Les nombreux documents ultérieurs montrent encore bien la fantaisie si vivante de l'héraldique suisse romande : les pièces principales subsistent, mais leur entourage varie au gré du propriétaire ou de l'artiste.

Des trois fils du châtelain Adam, deux nous ont laissé des documents intéressants :

Jean (né 1615), vidame de Châtel-St. Denys, châtelain de Corsier, avait sur son cachet supprimé la croisette (fig. 9)²⁰⁾ et portait en cimier 4 plumes d'autruche. Sur son portrait (1658), la croix reparait, mouvante du cœur ; les couleurs sont différentes de celles du vitrail de son père : champ d'azur, cœur de gueules, croix et étoiles d'argent, montagne de sinople, un seul cep fruité au naturel. Le cimier lui aussi a changé : une aigrette entre 4 plumes d'autruche, le tout d'argent (fig. 10).

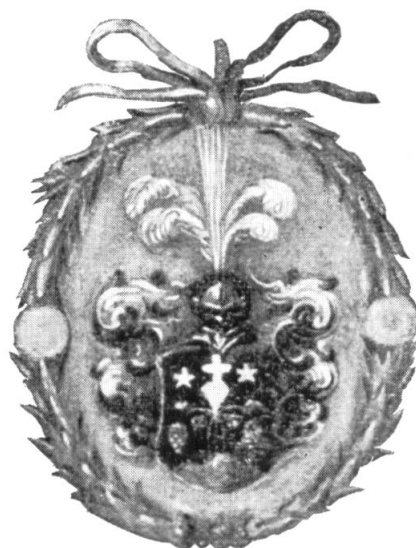


Fig. 10. Armoiries du portrait de Jean de Montet, 1658.

Jacques (1631-1677), son frère, portait un écu simplifié ayant supprimé le cep et la montagne. Ce sont les armes qui figurent sur une brique rouge en relief encastrée dans le mur sud de la tour de l'église de Chardonne en 1671, alors qu'il était châtelain de Corsier (fig. 11).

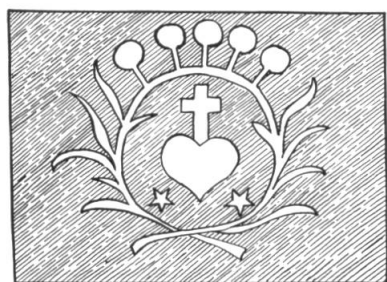


Fig. 11. Ecu sur la tour de l'église de Chardonne, 1671.

Dès lors, on ne trouve plus que des variantes de détail. En 1747, Françoise Louise, épouse de J.-F. de Crousaz, portait encore les armes de son ancêtre Adam²¹⁾, alors que sur tous les autres documents la croix est mouvante du cœur. Le cep de vigne subsiste jusqu'au début du XIX^e siècle (fig. 12)²²⁾ ;



Fig. 12. Cachet début XIX^e siècle.

parfois il en arrive à se réduire à sa plus simple expression, sous forme de deux grappes de raisin, naissant du cœur (fig. 13)²³⁾ ou accompagnant le cœur en pointe (fig. 14)²⁴⁾. Parallèlement, on trouve l'écu simplifié (croix mouvante

²⁰⁾ A. F. de Montet, N° 204, 17 mars 1660.

²¹⁾ Catelle de poêle, aujourd'hui disparue, dans la maison de Crousaz, à Corsier (indication sur un tableau généalogique aux A. F. de Montet).

²²⁾ Cachet anonyme XVIII^e siècle, matrice A. F. de Montet.

²³⁾ Cachet de Sébastien de Montet Taverney (1646-1700), Banneret de Corsier.

²⁴⁾ Cachet anonyme, matrice A. F. de Montet. Cf. *Armorial vaud*.



Fig. 13. Cachet de Sébastien de Montet.



Fig. 14. Cachet XVIII^e siècle.



Fig. 15. Pierre sculptée de Montet-de Mellet.

du cœur flanquée de deux étoiles) (fig. 15)²⁵). Les émaux sont : champ d'azur, cœur de gueules, croix et étoiles d'or²⁶). Ce sont les armes données par tous les documents modernes²⁷).

Le cimier, dès le XVIII^e siècle, est constitué par 3 plumes d'autruche (bleu-jaune-rouge)²⁸).

La devise n'a pas varié, le mot « cœur » y est toujours dessiné et non écrit.

* * *

Quelques autres documents doivent encore être signalés. En 1745, Françoise-Louise de Montet-Taverny épousait J.-F. de Crousaz, châtelain de Corsier. Les armes de ce dernier figurent sur son portrait (de gueules au pigeon d'argent) (fig. 16) et celles des deux conjoints existaient sur un poêle à Corsier (v. ci-dessus). Sur



Fig. 16. Armoiries du portrait de J.-F. de Crousaz, 1752.

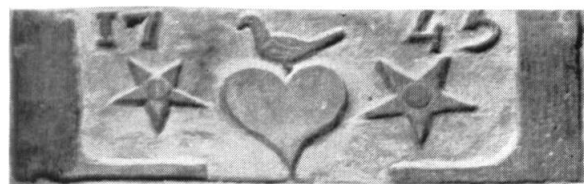


Fig. 17. Pierre sculptée à Chardonne.

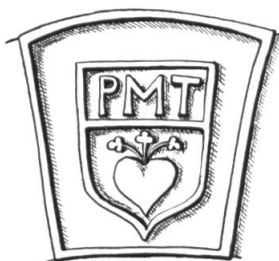


Fig. 18. Pierre sculptée à Corseaux, 1737.



Fig. 19. Ecus de Montet sur un plat d'étain.

donne une combinaison charmante et très originale des deux écus (fig. 17).

Une pierre sculptée de 1737 (fig. 18) sur une maison de Corseaux actuelle-

²⁵) Ecu sculpté de Montet-de Mellet (Sébastien ép. en 1666 Louise Gabrielle de Mellet) (fig. 15) et écu sculpté et peint (Jean David 1752-1817), dans la maison de Montet, de Chardonne (cure actuelle).

²⁶) L'ex-libris de Jean David (v. MORTON, *Les anciens ex-libris vaudois*, et *Arm. vaud.*) porte le cœur d'argent.

²⁷) Voir en particulier les vitraux aux armes d'Albert de Montet dans les églises de Corsier et Chardonne, son ex-libris, etc.

²⁸) Portrait de Jean François (1732-1789), capitaine, chevalier du Mérite militaire.



Sur un plat d'étain ²⁹⁾ du XVII^e siècle, deux écus de Montet, avec pour cimier une rose (fig. 19) ne peuvent être identifiés : entre les XIV^e et XIX^e siècles, on

²⁹⁾ Propriété de la famille. Marque de potier : J. F. Charoton 1609.

ne connaît aucune alliance Montet-Montet. S'agit-il des armes d'une autre famille ou, comme le suggérait Galbreath, d'un don de deux frères ou d'un père et d'un fils ?

Enfin dans l'armorial Dumont, on trouve un autre blason encore ³⁰⁾ : d'argent au pal de gueules chargé d'un cep de vigne fruité au naturel planté sur une terrasse de sinople.

* * *

Nous donnons pour terminer une généalogie abrégée de la famille de Montet (fig. 20) montrant le lien entre les divers personnages qui nous ont laissé des documents armoriés ³¹⁾. A gauche figure l'évolution des armes de la paroisse de Corsier, à droite quelques documents que nous ne savons à quel membre de la famille attribuer.

* * *

Tels sont les documents que nous avons pu retrouver sur la paroisse de Corsier et sur la famille de Montet. Ils montrent combien l'héraldique était vivante dans notre pays, comme elle a évolué au cours des siècles dans une famille autochtone, étroitement liée à sa paroisse et à sa terre.

³⁰⁾ Fo 185, de Montet (Taverney dit) de Chardonne, avec la référence Loys Villardin.

³¹⁾ Les personnages dont les noms sont soulignés sont ceux qui ont revêtu une fonction officielle dans la paroisse (gouverneur, châtelain, etc.).
